

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Aux prières. — IV Un voyage d'étude. — V Litanies de Saint-Joseph. — VI Œuvre des tabernacles. — VII Ordinations. — VIII Informations religieuses. — IX Prières des Quarante-Heures.

## AU PRONE

Le dimanche 13 juin

On annonce :

La fête du Sacré-Cœur de Jésus avec l'acte de consécration (1) ;

La solennité du Sacré-Cœur avec la procession, l'acte de consécration et les litanies (2).

*Dans le dioc. de Montréal, triduum eucharistique vendredi, samedi et dimanche (Circul. no 72).*

## OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 juin

*Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :*

Messe de S. Antoine de Padoue, *double* ; mém. du dim. et de l'Oct. de la Fête-Dieu ; préf. de Noël ; dernier Ev. du dim.

*Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :*

De la FÊTE-DIEU (comme le jeudi précédent), *double de 1e cl. privil.* ; mém. du dim. ; préf. de Noël ; dernier Ev. du dim. Procession solennelle du Saint-Sacrement, acte de consécration (" O Cœur très saint ") ; *Tantum ergo* et oraison suivie des louanges ordinaires aux saluts et que tous les fidèles devraient répéter à haute voix. -- Aux Hs vêpres, mém. de saint Basile le Grand et du dim., (ant. *Exi, v. Cibavit*).

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 juin

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — De vendredi dernier, Sacré-Cœur de Jésus ;

du 1 juin, N.-D. de Grâce ; du 10 juin, sainte Marguerite (l'Acadie) ; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Montréal et Longueuil) ; du 14 juin, saint Basile ; *par anticipation*, du 27 juin, saint Louis de Gonzague (St Aloysius).

**DIOCÈSE D'OTTAWA.** — De vendredi dernier, Sacré-Cœur de Jésus (Ottawa et Brook) ; du 31 mai, sainte Angèle (Papineauville) ; du 1 juin, N.-D. de Grâce (Hull) ; du 2 juin, saint Eugène ; du 5 juin, saint Boniface ; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Perkin's) ; du 16 juin, saint François-Régis (Kiamika).

**DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.** — Du 31 mai, sainte Angèle ; du 7 juin, saint Robert ; du 11 juin, saint Barnabé ; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Verchères).

**DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.** — Du 5 juin, saint Boniface (Shawinigan) du 11 juin, saint Barnabé ; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Lionneville) ; *par anticipation*, du 22 juin, saint Paulin et saint Prosper.

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE.** — De vendredi dernier, Sacré-Cœur de Jésus, (Stantead Plain) ; du 6 juin, saint Claude (Cleveland) ; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Lennoxville).

**DIOCÈSE DE NICOLET.** — Du 31 mai, sainte Angèle (Laval) ; du 2 juin, saint Eugène (Grantham) ; du 3 juin, sainte Clotilde (Horton) ; du 6 juin, saint Norbert (Arthabaska) ; du 8 juin, saint Médard (Warwick-Est) ; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (La Baie) ; *par anticipation*, du 20 juin, saint Silvére.

**DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.** — Du 3 juin, sainte Clotilde ; du 8 juin, saint Médard (Coteau) ; du 16 juin, saint François-Régis ; *par anticipation*, du 21 juin, saint Louis de Gonzague.

**DIOCÈSE DE PEMROKE.** — De vendredi dernier, Sacré-Cœur de Jésus (Cobden et Corbeille Siding) ; du 3 juin, sainte Clotilde (Grand-Lac) ; du 9 juin, saint Colomb (Cathédrale) ; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Chalk River, Bois-Franc et Madawaska).

**DIOCÈSE DE JOLIETTE.** — Du 6 juin, saint Norbert ; du 13 juin, saint Antoine de Padoue (Lavaltrie) ; du 19 juin, sainte Julienne. J. S.

(1) La Congrégation des indulgences, le 22 août 1906, a ordonné qu'on fit dans toutes les églises où se célèbre la fête du Sacré-Cœur le jour de la fête même un exercice comprenant un acte de consécration et les litanies du Sacré-Cœur récités devant le Saint-Sacrement exposé (circ. de Montréal, 25 mai 1899). A cet exercice est attachée une indulgence plénière, (applicable aux âmes du purgatoire) que l'on peut gagner si l'on se confesse et communique, ou une indulgence partielle de 7 ans et 7 quarantaines, si l'on ne communique pas.

(2) Dans les trois provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, les fidèles qui récitent ou entendent pieusement réciter l'acte de consécration publique au Sacré-Cœur (" O Cœur très saint et très aimant de Jésus... "), à la suite de la procession le dimanche qui suit la fête, gagnent une indulgence plénière, au moyen de la confession, de la communion, de la visite et d'une prière aux intentions du Souverain-Pontife.



camerlin  
à Sa Sai

— Cet  
de la Sa  
Collège.  
l'étymol  
nous vo  
camera, (c  
tenait. P  
c'était la  
lingue si  
surveilla  
nal cam  
Camera (c  
au Souv  
préposé  
Sacré-Co

— L'o  
remonte  
biens du  
cardinau  
Ce proje  
approuv  
sujet.

— Les  
gorie. Il

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 13 mai 1909.



N lit dans le compte rendu du consistoire du 20 mai dernier une note qui passe ordinairement inaperçue.

Le cardinal Martinelli ayant cessé sa charge de camerlingue du Sacré-Collège, a remis la bourse accoutumée à Sa Sainteté qui l'a passée au cardinal Gennari.

— Cette note nous apprend, qu'outre le cardinal camerlingue de la Sainte Eglise, il y a un cardinal camerlingue du Sacré-Collège. Mais quelles sont ses attributions ? Si nous prenons l'étymologie du mot *camerarius*, synonyme du mot camerlingue, nous voyons que cet officier était préposé à la Chambre, *camera*, du Souverain, et avait la garde de tout ce qu'elle contenait. Parmi ces choses était le trésor, et on peut dire que c'était la partie la plus précieuse de la Chambre. Aussi camerlingue signifiait gardien du trésor : celui qui avait la haute surveillance sur les finances de l'Etat. De même que le cardinal camerlingue de la Sainte Eglise, en qualité de chef de la *Camera apostolica*, avait la gérance de tout ce qui appartenait au Souverain, de même le camerlingue du Sacré-Collège était préposé aux rentes, revenus, biens meubles ou immeubles du Sacré-Collège.

— L'origine de cette charge n'est point fort ancienne. Elle remonte seulement à Léon X qui décréta que la gestion des biens du Sacré-Collège serait, à tour de rôle, prise par un des cardinaux *di Curia*, les vieillards et les impotents exceptés. Ce projet fut ensuite complété par Paul III qui, en 1534, approuva les statuts que les cardinaux avaient codifiés à ce sujet.

— Les biens du Sacré-Collège se divisent en une triple catégorie. Il y a d'abord des titres de rentes provenant des biens

qui ont été vendus, puis des immeubles encore existants comme le lac Comacchio, et enfin le casuel des Consistoires qui se distribue seulement entre les cardinaux de curie présents à cette cérémonie. Un cardinal qui est constamment absent de Rome mais s'y trouverait au moment d'un consistoire, ne pourrait bénéficier de ce casuel appelé ordinairement *rotolo* (Benoit XIV, 3 fév. 1745). Au cardinal Camerlingue appartient maintenant de signer les feuilles que lui présentent au sujet de la comptabilité les employés de la secrétairerie du Sacré-Collège, de faire distribuer à ses collègues au commencement de l'année leur part des revenus du Sacré-Collège, et le *capitone*, anguille du lac Comacchio, dont la chair est très savoureuse et presque grasse. Ce poisson sera servi sur la table du cardinal la veille de Noël, qui à Rome est *magro stretto*.

— Quand le cardinal Camerlingue sort de charge, il lit à l'assemblée des cardinaux les observations qu'il a faites sur les divers services de l'administration qu'il a surveillée pendant une année. Comme il ne reste ordinairement guère plus d'un an en charge, il est clair qu'il n'a point le temps de se rendre compte de cette gestion, et de porter remède aux abus s'il y en avait. Aussi cette surveillance est-elle maintenant une charge presque honorifique. Le cardinal Camerlingue a, comme insigne de sa charge, une bourse de soie violette ornée de galons d'or dans laquelle il met, non point les comptes du Sacré-Collège, mais les positions consistoriales qui vont être promulguées en consistoire, et les boules blanches et noires qui servent, ou servaient, aux votations dans les congrégations cardinalices. Il a encore la charge de signer les actes consistoriaux dans le registre *ad hoc*, et celui des congrégations cardinalices.

— Tel est à peu près l'occupation supplémentaire qu'aura cette année le cardinal Gennari, préfet du Concile, et qui a succédé au cardinal Martinelli.

— La ville de Rome venue. Grosse par la était facile de s'y attendre avec solennité le premier qui a eu lieu en 1860, mais avec un ensemble aboutir à la ruine consulaire d'appuyer sur le franc-maçonniqne de l'Italie pouvait être un été réalisée a été la né y réussit on a foulé au ce qui avait fait la splendeur. De ces fêtes doit spontanéité l'italienne n'est plus à ce pouvoir temporel du Sacré les ténèbres de l'histoire fêtes et doit y concourir sans contredit à la ville été pourvue d'une administration de réver plus bloc miner la coopération syndic, M. Nathan, a nerie, a annoncé qu'il Où sont passé les élections administrations précédentes qu'on sait, c'est qu'elle dra que le gouvernement prenne dans la bourse sortir de la poche des monument de Victor Emmanuel, terminé ou non montre à toute la ville

— La ville de Rome vient d'avoir une grosse petite déconvenue. Grosse par la situation qu'elle révèle ; petite, car il était facile de s'y attendre. On sait qu'en 1911 on doit célébrer avec solennité le premier cinquantenaire de l'unité italienne qui a eu lieu en 1860, sans Rome comme capitale, il est vrai, mais avec un ensemble de mesures qui devaient fatalement aboutir à la ruine complète du pouvoir temporel. Il est inutile d'appuyer sur le caractère nettement anticatholique et franc-maçonnique de ces fêtes. Si une certaine unité de l'Italie pouvait être un bien pour ce pays ; la façon dont elle a été réalisée a été la négation complète de toute justice, et pour y réussir on a foulé aux pieds les droits les plus sacrés et tout ce qui avait fait la splendeur de l'Italie dans les temps passés. De ces fêtes doit spontanément jaillir cette pensée que l'unité italienne n'est plus à défaire, que Rome est intangible, et le pouvoir temporel du Souverain-Pontife à jamais enseveli dans les ténèbres de l'histoire. Si toute l'Italie est conviée à ces fêtes et doit y concourir, la part la plus considérable revient sans contredit à la ville de Rome qui, pour la circonstance, a été pourvue d'une administration anticléricale qu'il était difficile de réver plus bloccarde. Mais quand il s'est agi de déterminer la coopération matérielle et financière de Rome, le syndic, M. Nathan, ancien grand-maître de la franc-maçonnerie, a annoncé qu'il n'avait plus d'argent dans les caisses. Où sont passé les économies péniblement amassées par les administrations précédentes ; c'est ce qu'on ignore. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elles n'existent plus. Et maintenant il faudra que le gouvernement, se substituant à la ville de Rome, prenne dans la bourse des contribuables l'argent qui aurait dû sortir de la poche des Romains. Il est presque certain que le monument de Victor Emmanuel II sera solennellement inauguré, terminé ou non. Il y a d'ailleurs assez longtemps qu'il montre à toute la ville ses échaffaudages pour que l'on en

encore existants  
des Consistoires  
ax de curie pré-  
st constamment  
ent d'un consis-  
appelé ordinaire-  
nal Camerlingue  
ne lui présentent  
secrétairerie du  
gues au commen-  
Sacré-Collège, et  
t la chair est très  
servi sur la table  
*magro stretto*.

de charge, il lit à  
qu'il a faites sur  
a surveillée pen-  
ement guère plus  
nt le temps de se  
remède aux abus  
st-elle maintenant  
l Camerlingue a,  
soie violette ornée  
nt les comptes du  
ales qui vont être  
blanches et noires  
ans les congréga-  
e signer les actes  
elui des congréga-

émentaire qu'aura  
Concile, et qui a

finisse. Puis Rome aura une grande ménagerie, genre allemand, et fait par la maison Hagenbech qui s'est rendue si célèbre par ce genre de parcs où lions, tigres et panthères ont l'air de vivre en liberté. C'est un peu foire de village, et solenniser ce cinquantenaire par une grande ménagerie prètera à une foule de réflexions que tout le monde a sur les lèvres. Ensuite il y a beaucoup de projets sur le papier, mais il n'y a pas de papier italien dans les caisses de la ville. Il en résulte qu'on ne sait pas trop ce que l'on fera.

— Un des derniers numéros des *Acta Apostolicæ Sedis* s'ouvre par un *monitum* rappelant que par la publication de ce *commentarium* le Saint-Siège cesse l'envoi aux évêques des lettres pontificales, encycliques et autres, qu'il avait l'habitude de leur adresser. Par exception il envoie cette fois à tous les évêques l'Encyclique *communium rerum* du 21 avril 1909, mais ajoute que c'est le dernier cas de ce genre qui se produira. Si par conséquent les archevêques et évêques veulent se tenir au courant des actes du Saint-Siège et lire ses encycliques, ils doivent s'abonner à cette revue. En la lisant, ils se trouveront en contact plus intime avec Rome, et pourront plus aisément faire observer dans leurs diocèse les lois et ordonnances du Saint-Siège apostolique.

DON ALESSANDRO.

### AUX PRIERES

Sœur Geneviève, née Anastasie Vizina, professe vocale, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Hochelaga.

Sœur Pierre d'Alcantara, née Emélie Boyer, professe de chœur, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Oswego, Orégon.



E jour même  
avril, deux  
partaient p  
générale des études,  
s'en vont visiter les  
s'initier davantage  
genre d'infortune. E  
Belgique, et, après u  
quelques années, el  
nationale de la rue S  
chères affligées. Or  
beaucoup du moins,  
paraît tout naturel q  
le partage des âmes  
à signaler ici le fait.  
sion pour répondre  
d'enseignement, où  
arriéré.

Il y a plus de tren  
Sœur Marie de Bon  
sœurs Gadbois), au  
Europe étudier les  
depuis à un si grand  
« à parler ». Mais l  
charité des âmes pri

M. Louis Arno  
l'Université Laval  
*Une âme en prison*, e  
du *Mois littéraire* (π  
une religieuse fran

## UN VOYAGE D'ÉTUDE

**E** jour même de la béatification de Jeanne d'Arc, 18 avril, deux Sœurs de la Providence, de Montréal, partaient pour l'Europe. Sœur Servule, directrice générale des études, et Sœur Ignace de Loyola, sa compagne, s'en vont visiter les œuvres dites des Sourdes-Muettes, afin de s'initier davantage aux méthodes d'instruction propres à ce genre d'infortune. Elles iront en France, en Angleterre et en Belgique, et, après un séjour de plusieurs mois, peut-être de quelques années, elles nous reviendront, à notre institution nationale de la rue Saint-Denis. Ce sera tout profit pour nos chères affligées. On n'y prendra pas garde, peut-être, pas beaucoup du moins, en plus d'un milieu, tant il est vrai qu'il paraît tout naturel que le sacrifice et le dévouement soient le partage des âmes consacrées à Dieu. Nous tenons pourtant à signaler ici le fait. Il pourrait être utile de le citer à l'occasion pour répondre aux attaques indirectes contre nos maisons d'enseignement, où il est question de moyen âge et de système arriéré.

Il y a plus de trente ans, à la suggestion de feu Mgr Fabre, Sœur Marie de Bonsecours et Sœur Philippe de Jésus (deux sœurs Gadbois), aussi de la Providence, allaient ainsi en Europe étudier les méthodes d'instruction qui ont permis depuis à un si grand nombre de nos « muettes », d'apprendre « à parler ». Mais la science est toujours en marche et la charité des âmes privilégiées reste inlassable.

M. Louis Arnould, ancien professeur de littérature à l'Université Laval (Montréal), nous apprenait naguère dans *Une âme en prison*, et plus récemment dans un superbe article du *Mois littéraire* (mars 1909), qu'à Larnay, près de Poitiers, une religieuse française, Sœur Sainte-Marguerite, avait réussi

à instruire non plus seulement une sourde-muette, non plus seulement une aveugle, mais bien une aveugle-sourde-muette, et même plusieurs aveugles-sourdes-muettes, entre autres Marie Heurtin et Anne-Marie Poyet.

Nos Sœurs canadiennes iront à l'école de Sœur Sainte-Marguerite. On leur a, en effet, signalé deux cas — un dans la Beauce et l'autre dans la Gaspésie — de cette effroyable et triple infortune, deux enfants qui sont à la fois aveugles sourdes et muettes, deux *âmes en prison*. Et voilà pourquoi les Sœurs de la Providence ont décidé ce nouveau voyage d'étude. Il y a encore une misère qu'elles n'avaient pu soulager ! La charité est inlassable ! Vous verrez que, par elle, ces deux âmes sortiront de prison !

Et pourtant, avec ce qu'elles ont déjà fait, les Sœurs de l'Institution des Sourdes Muettes pourraient se déclarer satisfaites. Elles ont actuellement deux cent soixante sourdes-muettes sous leur toit. Elles les fournissent de livres — des livres spéciaux, qu'il faut importer et qui coûtent cher. Elles leur donnent des maîtresses instruites et dévouées — il en faut une pour chaque groupe de huit élèves. Elles les nourrissent et les habillent — la plupart sont pauvres et privées d'ailleurs de tout secours. Et comme, après tout, tout cela ne se fait pas sans argent, quand les Sœurs prennent des pensionnaires pour s'assurer quelques revenus, vous entendez des jouisseurs qui crient au scandale et qui parlent de taxer le couvent ! Il vaut mieux croire à l'ignorance qu'au parti-pris méchant et stupide ; mais, vrai, il y a des gens qui ont une mentalité bien étrange.

Et que dire du dévouement qu'il faut à nos bonnes Sœurs pour se donner ainsi à ces œuvres ingrates, ou encore de la patience et de la générosité d'âme qu'elles doivent dépenser ? N' imaginez pas que les deux Sœurs qui viennent de partir ne sont pas déjà au courant. Elles ont à leur actif des années d'enseignement. Ces derniers temps, M. le Dr Donat Handfield

leur a donné des leçons, ont suivi des cours d'histoire. Mais on estime qu'il y a une comparaison des métiers, c'est pourquoi Sœur Marie Heurtin est sur place, en Belgique.

En particulier, avouez que Sœur Marie Heurtin s'accomplit l'œuvre de Dieu et que vous puissiez imaginer. Nous ne pouvons pas donner l'idée à nos lecteurs, mais nous en avons des extraits du dernier numéro de l'éducation de Anne-

A Larnay, la sourde-muette ne parle pas, mais elle comprend la phrase, la parle, puis elle écrit, dès qu'elle a lu, elle écrit, elle parle. Notre audacieuse Sœur Marie Heurtin a fait parler Anne-Marie à la fois et elle écrit, elle parle comme une aveugle et elle fait le double travail des langues de signes. Elle parle, elle-même a une si vive imagination, et sans aucune aide, elle s'améliore de mieux en mieux. Elle chante dans une petite salle de classe, elle chante Anne-Marie sur les mains, elle répète sur les mains, elle répète quelque sorte et s'assure, puis elle parle la phrase, elle écrit la phrase courante que chaque personne du monde demande, elle a bien compris, elle est très rare qu'elle

Mgr l'archevêque de Québec, Mgr Lacombe, a été très étonné, car c'en

(1) Le Mois (mars 1900)

leur a donné des leçons précises pendant des mois, et elles ont suivi des cours d'anatomie et autres à l'Université Laval. Mais on estime qu'il y a encore pour elles à apprendre, par la comparaison des méthodes et la pratique des expériences, et c'est pourquoi Sœur Servule et Sœur Ignace s'en vont étudier sur place, en Belgique, en Angleterre, en France.....

En particulier, avons-nous dit, elles iront à Larnay, où s'accomplit l'œuvre d'éducation la plus prodigieuse qui se puisse imaginer. Nous ne résistons pas, pour en donner une idée à nos lecteurs, à la tentation de reproduire quelques extraits du dernier article de M. Arnould (1), au sujet de l'éducation de Anne-Marie Poyet :

A Larnay, la sourde-muette voyante, dès qu'elle a compris une phrase, la parle, puis court l'écrire au tableau ; l'aveugle entendant, dès qu'elle a lu avec la main une phrase aux points Braille, la parle. Notre audacieuse institutrice, (Sœur Sainte-Marguerite), traite Anne-Marie à la fois et en même temps, ce qui est extraordinaire, comme une aveugle et comme une sourde-muette ; elle lui demande le double travail des deux instructions, y ajoutant en sus les deux langages de signes. Elle est une si consommée éducatrice et l'enfant elle-même a une si vive intelligence que les progrès se font à pas de géant, et sans aucune fatigue : la preuve en est que l'élève se porte de mieux en mieux. Véritablement, l'on croit rêver dans l'attachante petite salle de classe devant un tel spectacle : la Sœur dit à Anne-Marie sur les mains une phrase en langage mimique, l'enfant la répète sur les mains de la Sœur en dactylologie, pour épeler en quelque sorte et s'assurer qu'elle a bien tout le détail analytique, puis elle *parle* la phrase, ensuite elle *va l'écrire* au tableau en écriture courante que chacun peut lire, en conjuguant la phrase à toutes les personnes du singulier et du pluriel, et, pour peu qu'on le lui demande, elle a bien vite fait de la *pointer* sur sa réglette en Braille. Il est très rare qu'elle commette une seule faute d'orthographe.

Mgr l'archevêque, lors de son dernier voyage, a vu cette merveille, car c'en est une au premier chef, et, c'est sur le

(1) *Le Mois* (mars 1909), pp. 354 et 355.

conseil de Sa Grandeur, comme jadis sur celui de Mgr Fabre leurs aînées, que les Sœurs Servule et Ignace s'en vont à l'école de Sœur Sainte-Marguerite. M. le Dr Delorme, professeur à l'Université, qui leur a donné des leçons, disait aimablement : « Vous nous ferez honneur ». Nous y comptons, nous aussi, de par la grâce de Dieu qui aime tant la charité et qui ne se laisse jamais vaincre en générosité. Et ce nous est une joie de noter — comme un présage — que nos dévouées religieuses ont entrepris ce voyage d'étude, en quelque manière, sous la garde et sous la bénédiction de Jeanne d'Arc, la nouvelle Bienheureuse.

Après cela, laissons dire ceux qui ne comprennent pas. Ils sont plus à plaindre encore qu'à blâmer. On a beau dire, sur la barque du temps nous ne sommes toujours que des passagers et l'avenir est à Dieu.

### LITANIES DE SAINT JOSEPH

**Q**N sait que jusqu'ici il n'y avait que quatre sortes de Litanies approuvées par la Liturgie, et pouvant être récitées publiquement dans nos églises : celles du Sacré-Cœur, de la Sainte-Vierge, des Saints, et du Saint Nom de Jésus. Les fidèles auront la joie de voir ajouter à cette liste les Litanies de Saint Joseph qui étaient vivement désirées. Nous en donnons le texte ci-dessous. On ne peut qu'en admirer les invocations si pieuses et si bien choisies.

Approuvées par Notre Saint Père le Pape Pie X, elles peuvent être récitées et chantées publiquement dans les églises ; elles sont de plus enrichies de 300 jours d'indulgence, une fois le jour (Décret de la S. C. des Rites, du 18 mars 1909).

Seigneur, ayez pitié de nous.

Kyrie, eleison.

Jésus-Christ, ayez pitié de nous.

Christe, eleison.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Kyrie, eleison.

Jésus-Christ, écoutez-  
Jésus-Christ, exaucez-  
Père céleste, qui êtes  
pitié de nous.

Fils, Rédempteur du  
êtes Dieu, ayez pitié  
Esprit-Saint, qui êtes  
pitié de nous.

Trinité sainte, qui ét

Dieu, ayez pitié de

Sainte Marie, priez po

Saint Joseph,

Illustre descendant de

Lumières des Patriar

Epoux de la Mère de

Chaste gardien de la

Nourricier du Fils de

Zélé défenseur de Jés

Chef de la sainte Fai

Joseph très juste,

Joseph très chaste,

Joseph très prudent,

Joseph très courageu

Joseph très obéissan

Joseph très fidèle,

Miroir de patience,

Amant de la pauvre

Modèle des travaille

Gloire de la vie de fa

Gardien des vierges,

Soutien des familles

Consolation des mal

Espérance des mala

Patron des mourant

Terreur des démons

Protecteur de la Sa

Agneau de Dieu, q

péchés du monde

nous, Seigneur.

Jésus-Christ, écoutez-nous.	Christe, audi nos.
Jésus-Christ, exaucez-nous.	Christe, exaudi nos.
Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.	Pater de cœlis, Deus, miserere nobis.
Fils, Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.	Fili, Redemptor mundi, Deus, miserere nobis.
Esprit-Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.	Spiritus sancte, Deus, miserere nobis.
Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous.	Sancta Trinitas, unus Deus, miserere nobis.
Sainte Marie, priez pour nous.	Sancta Maria, ora pro nobis.
Saint Joseph,	Sancte Joseph,
Illustre descendant de David,	Proles David inclyta,
Lumières des Patriarches,	Lumen Patriarcharum,
Epoux de la Mère de Dieu,	Dei Genetricis sponse,
Chaste gardien de la Vierge,	Custos pudice Virginis,
Nourricier du Fils de Dieu,	Filii Dei nutritie,
Zélé défenseur de Jésus,	Christi defensor sedule,
Chef de la sainte Famille,	Almæ Familiæ præses,
Joseph très juste,	Joseph justissime,
Joseph très chaste,	Joseph castissime,
Joseph très prudent,	Joseph prudentissime,
Joseph très courageux,	Joseph fortissime,
Joseph très obéissant,	Joseph obedientissime,
Joseph très fidèle,	Joseph fidelissime,
Miroir de patience,	Speculum patientiæ,
Amant de la pauvreté,	Amator paupertatis,
Modèle des travailleurs,	Exemplar opificum,
Gloire de la vie de famille,	Domesticæ vitæ decus,
Gardien des vierges,	Custos virginum,
Soutien des familles,	Familiarum columen,
Consolation des malheureux,	Solatium miserorum,
Espérance des malades,	Spes ægrotantium,
Patron des mourants,	Patrone morientium,
Terreur des démons,	Terror dæmonum,
Protecteur de la Sainte Eglise,	Protector sanctæ Ecclesiæ,
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.	Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis Domine,

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

v). Il l'a établi maître de sa maison, R). Et prince sur tous ses biens.

#### PRIONS

O Dieu, qui dans votre providence ineffable avez daigné choisir le bienheureux Joseph pour être l'époux de votre très sainte Mère, faites, nous vous en prions, que, le vénérant ici-bas comme protecteur, nous méritions de l'avoir pour intercesseur dans le ciel : O Vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

v). Constituit eum dominum domus suæ. R). Et principem omnis possessionis suæ.

#### OREMUS

Deus, qui ineffabili providentia beatum Joseph sanctissimæ Genitricis tuæ sponsum eligere dignatus es ; præta, quæsumus ; ut quem protectorem veneramus in terris, intercessorem habere mereamus in cælis : Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen.

## ŒUVRE DES TABERNACLES

Le salut de la clôture des réunions de l'Œuvre des Tabernacles aura lieu le lundi 14 juin, à 3.30 heures du soir, dans l'église de Notre-Dame-de-Pitié.

Notre Très Saint-Père le pape Pie X a daigné faire exprimer sa reconnaissance à l'Association de l'Œuvre des Tabernacles pour dons reçus à l'occasion de son jubilé sacerdotale. Sa Sainteté accorde au directeur de l'Œuvre la faculté de donner la Bénédiction Apostolique, avec indulgence plénière, aux associés et à ceux qui, présents à la cérémonie, auront contribué de quelque manière que ce soit à promouvoir la splendeur du culte catholique



**E** dimanche, somption, évêque de

*Pour le diocèse de*  
*Pour le vicariat*  
Martineau, J. Lach

*Pour le diocèse de*  
*Pour le diocèse de*  
Mousseau.

Le lendemain, somption, Mgr Arc les noms suivent :

*Pour le diocèse d*  
thier, J.-E.-F. The  
*Pour le diocèse d*

Le même jour, vante :

*Pour le diocèse d*  
— L'ordination  
anniversaire de M

---

## ORDINATIONS

---

 E dimanche, 23 mai, dans l'église paroissiale de l'Assomption, Sa Grandeur Mgr Alfred Archambeault, évêque de Joliette, a fait les ordinations suivantes :

### Sous-diacres

*Pour le diocèse de Montréal :* MM. P.-A. Déragon, E.-J. Laporte ;

*Pour le vicariat apostolique de Témiskamingue :* MM. P.-H. Martineau, J. Lachapelle.

### Prêtres

*Pour le diocèse de Montréal :* MM. J. Larocque, G. Beliveau ;

*Pour le diocèse de Joliette :* MM. W. Fernet, A. Gariépy, A. Mousseau.

---

Le lendemain, lundi, dans la chapelle du collège de l'Assomption, Mgr Archambeault a conféré la tonsure à ceux dont les noms suivent :

*Pour le diocèse de Montréal :* MM. J.-P. Dalpé, P.-L.-H. Gauthier, J.-E.-F. Therrien ;

*Pour le diocèse de Saint-Albert :* M. E.-E. Lapointe.

Le même jour, Mgr Archambeault a fait l'ordination suivante :

### Ordres mineurs

*Pour le diocèse de Saint-Albert :* M. E.-E. Lapointe.

— L'ordination du 23 mai coïncidait avec le cinquantième anniversaire de Mgr l'évêque de Joliette.

---

## INFORMATIONS RELIGIEUSES

### La hiérarchie catholique

La revue *Rome* donne un aperçu sommaire de la hiérarchie catholique à travers le monde. En Europe, l'Italie compte 268 sièges épiscopaux, la France 84, l'Espagne 56, l'Autriche-Hongrie 52, la Russie 13, le Portugal 12, la Turquie d'Europe 7, la Grèce 7, la Belgique 6, la Hollande 3, la Bosnie-Herzégovine 3, la Roumanie 2, la Bulgarie, le Luxembourg, Monaco et la Serbie 1 siège chacun ; l'Irlande 28, l'Angleterre 16, l'Écosse 6 et Malte 2. En Asie, les Indes orientales en ont 32, le Japon 4, la Turquie d'Asie 3, et la Perse 1. En Amérique, le Canada possède 29 sièges, les États-Unis 93 (le chiffre le plus élevé après l'Italie), Terre-Neuve 3 et les différentes républiques de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale 130. En Océanie, l'Australie en a 19, la Nouvelle-Zélande 4 et les Philippines 9. Les sièges résidentiels du rite oriental s'élèvent à 81. Il y a 143 évêques titulaires ayant juridiction sur des vicariats apostoliques. En tout le nombre des évêques catholiques dans le monde est de 1,400.

### Discours de Pie X contre le féminisme

Le Souverain-Pontife a reçu le comité central de « l'Union des femmes catholiques italiennes », accompagné par un groupe de dames appartenant aux associations catholiques françaises. La présidente, princesse Giustiniani-Bandini, a lu une adresse à laquelle le pape a répondu par un long discours. Pie X s'est déclaré complètement contraire à toutes revendications féministes, et il a dit : « Ceux qui prétendent rendre la femme égale en tout à l'homme, lui assurant les mêmes droits des hommes, sont assurément dans l'erreur. La femme mêlée aux agitations de la vie publique serait la ruine de la famille

et de la société. La femme ne peut pas en accepter l'air, mais en acceptant l'air, elle ne peut pas plus ».

Puis le pape a exposé sa doctrine chrétienne dans la fameuse encyclique *Immortale Dei*.

**Inst**

La Congrégation des Indes a donné ces trois réponses à la question de la Compostelle :

1o Peut-on admettre les hautbois, les clarinettes, les trompettes, les tambours, les timbales et les autres instruments de musique, à condition de tolérer les hautbois et les clarinettes avec modération, et en de hors de la messe, sous la sanction de l'ordinaire.

2o Doit-on regarder les instruments bruyants ? — Il y est formellement interdit depuis le 22 novembre 1903 sur la demande de l'ordinaire.

Les timbales y sont autorisées, mais les autres sont interdits et prohibés.

3o Peut-on les employer dans les processions ?

**Un**

Nous dédions ce discours à nos lecteurs.

Le bienheureux Thomas d'Aquin, premier ministre de saint Thomas, a répondu lui-même à cette question :

Un jour, un prêtre lui demanda :

— Ne craignez-vous pas que son prêtre ne s'aperçoive que son prêtre est un prêtre ?

Thomas lui répondit :

et de la société. La femme doit être la compagne de l'homme, mais en acceptant l'autorité, une autorité mitigée par l'amour, pas plus ».

Puis le pape a exposé éloquemment les devoirs de la femme chrétienne dans la famille.

### Instruments de musique

La Congrégation des Rites donne (décret du 13 novembre) ces trois réponses à des questions posées par l'archevêque de Compostelle :

1o Peut-on admettre dans la musique instrumentale sacrée les hautbois, les clarinettes et les trombones ? — On peut tolérer les hautbois et les clarinettes, pourvu que ce soit avec modération, et en demandant pour chaque œuvre la permission de l'ordinaire.

2o Doit-on regarder les timbales comme instruments bruyants ? — Il y est pourvu à l'article 19 du *Motu proprio* du 22 novembre 1903 sur la musique sacrée.

Les timbales y sont classées parmi les instruments bruyants et prohibés.

3o Peut-on les employer dans la musique sacrée ? — Non.

### Un célèbre servant de messe

Nous dédions ce trait à tous les enfants de chœur.

Le bienheureux Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, le premier ministre du roi Henri VIII, avait la dévotion de répondre lui-même la messe chaque matin.

Un jour, un prince de la cour vint lui dire confidentiellement :

— Ne craignez-vous pas que le roi ne soit mécontent s'il apprend que son premier ministre se livre à une aussi humble pratique.

Thomas lui répondit :

— Je ne crains rien, car il est impossible que cet hommage que je rends au Maître de mon roi, au Seigneur des seigneurs, au Roi des rois puisse déplaire à mon souverain.

Et il continua de répondre la messe.

### La cause de Bernadette

Pour recueillir de nombreux et précieux témoignages sur cette cause de béatification, le tribunal ecclésiastique de Nevers, ville où mourut la pieuse voyante, a passé tout un mois à Lourdes, a tenu séance presque chaque jour et n'a pas consacré moins de 200 heures à interroger 24 témoins. Les dépositions de ceux-ci forment 250 pages in-40, auxquelles il faut ajouter les feuilles de 28 procès-verbaux, ce qui constitue déjà un respectable volume. On voit que l'Eglise n'agit pas à la légère dans des matières si délicates, et pourtant ce n'est encore là qu'une faible partie des formalités à remplir avant d'aboutir à un résultat.

### “ America ”

La nouvelle revue hebdomadaire publiée par les Pères Jésuites, a commencé à paraître le 17 avril. La lecture de ses vingt-six pages de texte est attrayante, variée, substantielle : articles d'actualité, lettres de France, d'Italie, d'Angleterre, etc., études d'art, de science et de littérature, nouvelles fraîches et puisées à bonnes sources, bref il n'y manque rien pour exciter l'intérêt de quiconque veut suivre le mouvement catholique. *America* paraît tous les samedis au No 32, Washington Sq. W., New York City, N. Y., U. S. A. Le prix d'abonnement pour le Canada est de \$3.50.

### Prières des Quarante-Heures

MARDI,	15	JUIN	—	Contreœur.
JEUDI,	17	“	—	Saint-Jacques-le-Mineur.
SAMEDI,	19	“	—	Hôtel-Dieu.